



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Emploi

La mobilité sociale des femmes évolue plus que celle des hommes

Dans *Insee Première* n° 1739 de février 2019, Marc Collet et Émilie Pénicaut comparent la catégorie socioprofessionnelle occupée par les fils par rapport à celle de leur père d'une part, et par les filles par rapport à celle de leur mère et de leur père d'autre part ⁽¹⁾. La mobilité sociale des hommes par rapport à leur père est quasi stable (64 % en 1977 et 65 % en 2015). Celle des femmes est plus marquée, en particulier vis-à-vis de leur mère : « *En 40 ans, ce taux de mobilité sociale féminine a connu une forte hausse de 12 points* », précisent les auteurs.

En 2015, 65 % des hommes français, âgés de 35 à 59 ans, actifs ayant un emploi ou anciens actifs occupés, relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père. Ce taux est resté globalement stable depuis 1977. En 2015, 24 % de la mobilité sociale masculine est liée à l'évolution structurelle des emplois entre les générations nées de 1955 à 1980 et celles de leur père : poursuite du déclin de l'emploi agricole, baisse de l'emploi industriel, salarisation et tertiariation croissantes de l'économie – ce qui se traduit par une baisse du nombre de travailleurs indépendants et d'ouvriers et par une hausse des emplois de cadres et professions intermédiaires. Cependant, la part de la mobilité structurelle s'est nettement réduite : de 40 % en 1977 à 24 % en 2015.

En 2015, 43 % des hommes ont connu une mobilité sociale verticale (ascendante ou descendante, entre catégories socioprofessionnelles de salariés). Plus précisément, en 2015, 28 % des hommes occupent une position sociale plus élevée que celle de leur père, contre 24 % en 1977 mais 31 % en 2003. Quant à la mobilité descendante, elle augmente nettement : en 2015, elle concerne 15 % des hommes, soit deux fois plus qu'en 1977 (7 %).

Tant pour la mobilité ascendante que descendante, les trajets sont courts pour les hommes. Ils s'effectuent entre catégories socialement « proches » : « *44 % des fils d'employés ou d'ouvriers non qualifiés sont devenus employés ou ouvriers qualifiés, mais seuls 19 % exercent une profession intermédiaire et 8 % sont cadres* », soulignent les auteurs.

Une progression de 12 points chez les femmes

En 2015, 71 % des femmes françaises de 35 à 59 ans, actives ayant un emploi ou anciennes actives occupées, appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur mère, encore en emploi ou l'ayant été. En quatre décennies, ce taux de mobilité sociale est marqué par une hausse de 12 points. La part de la mobilité dite « structurelle » est passée de 43 % en 1977 à 35 % en 2015. Les auteurs expliquent cette baisse plus modérée que celle pour les hommes par le fait que la structure des emplois féminins s'est davantage modifiée.

En 2015, 52 % des femmes ont connu une mobilité sociale verticale. Le taux a plus que doublé depuis 1977. Il dépasse ainsi de 9 points celui des hommes alors qu'il était inférieur de 8 points quarante ans plus tôt.

Depuis 1977, « *la mobilité intergénérationnelle est plus favorable pour les femmes que pour les hommes* », assurent les deux auteurs. Ils expliquent que le niveau socioprofessionnel des mères est nettement inférieur à celui des pères. De plus, les mouvements ascendants sont d'autant plus fréquents que le parent occupe une position basse dans l'échelle sociale. Cependant, par rapport à leur père, les trajectoires des femmes sont plus souvent descendantes. En 2015, 25 % des femmes âgées de 35 à 59 ans occupent une position sociale inférieure à celle de leur père (contre 12 % des femmes comparativement à leur mère).



(1) – « En 40 ans, la mobilité sociale des femmes a progressé, celle des hommes est restée quasi stable » (4 pages).

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.Contributeurs pour ce numéro :
Laëtitia Bedouet Lallour,
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.



La mobilité des nouveaux bacheliers pour la poursuite d'études Un fort impact de l'offre de formation et de l'origine sociale

Dans le n° 1727 de *Insee Première* (janvier 2019), Jérôme Fabre et Émilie Pawlowski analysent la mobilité à l'entrée dans l'enseignement supérieur ⁽¹⁾. Elle est très liée à l'offre locale de formation, mais elle varie aussi selon l'origine sociale des jeunes. En 2015, 95 % des bacheliers issus de baccalauréat général poursuivent leurs études. C'est le cas pour 81 % des bacheliers technologiques et pour 37 % des bacheliers professionnels.

L'offre de formation est diversifiée : filières courtes avec les sections de techniciens supérieurs (STS) et instituts universitaires de technologie (IUT) et filières longues (cursus licence-master-doctorat), sans oublier les écoles d'ingénieurs ou les classes préparatoires aux grandes écoles.

Pour leur entrée dans l'enseignement supérieur, 60 % des bacheliers choisissent une formation dans une autre zone d'emploi que celle où ils étudiaient en terminale. Les territoires influent sur les choix. Lorsqu'il n'y a pas d'offre locale, les étudiants sont contraints de se déplacer : 56 % au sein de leur académie d'origine ; 44 % dans une autre académie. Cela implique soit un déménagement, soit des navettes quotidiennes entre son domicile et son lieu d'études.

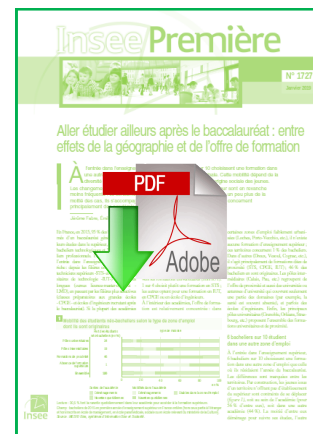
Huit bacheliers originaires d'un grand pôle universitaire sur dix restent dans leur zone d'emploi d'origine. L'offre locale impacte les mobilités, mais aussi l'orientation : ceux qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas se déplacer s'orientent nécessairement vers les formations proposées sur leur territoire – le plus souvent des formations en STS ou IUT. À l'inverse, les bacheliers sans offre locale de formation vont plutôt s'orienter vers les formations universitaires (licence-master-doctorat).

Une mobilité liée aux origines sociales

Les auteurs soulignent que « *l'origine sociale joue sur les résultats scolaires, la série de baccalauréat ou la mention obtenue, la connaissance des filières post-bac et les aspirations des jeunes* ». Ainsi, les jeunes d'origine sociale très favorisée (la personne responsable est chef d'entreprise, cadre, professeur...) sont surreprésentés dans les filières les plus sélectives (23 %, alors que la moyenne est de 12 %). Les bacheliers d'origine plus défavorisée (leur responsable légal est ouvrier, retraité ouvrier ou employé, inactif) s'orientent vers des STS à 34 % (la moyenne est de 23 %).

Quand les jeunes d'origine défavorisée résident loin des grands pôles universitaires, des contraintes financières plus fortes sont susceptibles de peser sur les choix : une priorité peut conduire à privilégier les formations accessibles à proximité ; ou alors la situation peut aboutir au renoncement à poursuivre des études supérieures. « *En effet, expliquent Jérôme Fabre et Émilie Pawlowski, les déménagements ou les navettes quotidiennes peuvent être trop coûteux malgré les bourses sur critères sociaux et les aides financières octroyées* ».

Les auteurs consacrent une large partie de leur publication à l'analyse des mobilités au sein des diverses académies et entre académies.



« *La vague climatique s'inscrit dans une durée plus longue que celle du Covid-19, mais on constate les mêmes réactions individuelles et collectives face au risque et à l'adversité, avec des réflexes d'incrédulité, de sidération ou de panique. Au début des crises, certains émettent des doutes sur l'importance du problème en remettant en question la parole des experts scientifiques sur des sujets hautement complexes. Les tâtonnements et joutes scientifiques ajoutent à la confusion dans l'esprit des populations et des décideurs, et alimentent de leurs débordements la blogosphère et les réseaux sociaux. Pour les deux types de crises, on assiste aussi à une remise en question des prévisions fondées sur des modèles mathématiques qui sont pourtant le meilleur moyen pour se projeter quantitativement dans le futur. Les plus extrêmes profitent de l'occasion pour propager des thèses complotistes à la recherche de boucs émissaires.* »

Édouard Bard, climatologue, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences,
« *La pandémie de Covid-19 préfigure en accéléré la propagation du réchauffement climatique* »,
Le Monde du 25 avril 2020.

(1) – « Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation » (4 pages).